

Initiatives ministérielles

attendu plus d'un an avant de ratifier la Convention relative aux droits de l'enfant.

À quoi le Canada s'est-il engagé? Il s'est engagé à l'époque à veiller à ce que les enfants du monde entier soient les premiers à profiter des ressources de leur pays respectif et de toute la civilisation finalement. Il s'est engagé à veiller à ce que le taux de mortalité chez les enfants de moins de cinq ans soit réduit au moins du tiers, à ce que le taux de mortalité maternelle soit réduit de moitié, à ce que tout le monde ait accès à de l'eau potable et à des services adéquats de traitement des eaux usées, à ce qu'au moins 80 p. 100 des enfants d'âge scolaire puissent fréquenter l'école primaire, à ce que le taux d'analphabétisme chez les adultes soit réduit au moins de moitié et à ce que les enfants soient protégés en cas de conflit armé.

Quand je pense aux enfants qui n'ont pas été protégés pendant les conflits armés, je pense immédiatement aux enfants irakiens et à la situation absolument tragique dans laquelle ils se trouvent actuellement à cause du conflit au Moyen-Orient.

Si les pays respectent les engagements qu'ils ont pris au sommet mondial, ils sauveront la vie à environ 50 millions d'enfants dans le monde. Il y a un peu plus d'un an, 159 pays ont signé la Convention et, en date du 6 décembre cette année, 102 d'entre eux avaient ratifié l'entente ou y avaient adhéré, devenant ainsi des «États parties à la convention». Hier, ce nombre est passé à 103 quand le Canada a ratifié la convention.

Le Canada s'est joint ainsi à des pays comme le Bangladesh, l'Éthiopie, le Ghana, le Honduras, l'Indonésie, le Malawi, le Pakistan, le Sri Lanka et la Yougoslavie.

Si le temps le permettait, je pourrais probablement nommer ces 102 pays, mais il y a d'autres choses dont il faut parler.

Si j'ai mentionné cela, c'est que la plupart des pays qui ont signé la convention sont des pays pauvres ou déchirés par des luttes violentes. Les chances qu'ils puissent tenir les promesses faites dans la convention sont certes très minces. Pour certains des pays signataires, ce serait presque impossible. Heureusement, dans le cas du Canada, ces engagements ne sont pas impossibles à respecter.

Il faudra cependant une volonté politique et de la part du gouvernement pour voir à ce que des ressources

suffisantes soient affectées à l'élimination de la pauvreté chez les enfants ici même et à l'étranger.

Il est clair que l'espoir que représentent ces promesses revêt une importance énorme, et il est essentiel que le public manifeste le désir qu'elles soient tenues. Une campagne est actuellement en cours dans le monde entier pour que tous les pays qui ont signé et ratifié la convention tiennent leurs promesses. J'ai eu l'honneur, plus tôt dans la semaine, de parler des enfants et de l'engagement que nous avons pris envers eux à un groupe de gens de Nepean et d'autres localités de la région de la capitale nationale, qui participent à cette campagne.

Le 9 décembre 1991, l'Ottawa Youth Orchestra et l'Ottawa Youth Choir ont dédié aux enfants de chez nous et du monde entier le concert qu'ils ont donné au Centre-point Theatre, à Nepean. Ces jeunes gens, âgés de 13 ans et plus, m'ont présenté une pétition signée par 150 d'entre eux. Ces jeunes disaient: «S'il vous plaît, monsieur Mulroney, tenez les promesses faites au Sommet mondial en faveur des enfants.»

Le Canada doit être un chef de file. Le gouvernement doit s'assurer qu'il verse sa juste part des fonds nécessaires pour respecter les engagements pris à l'échelle internationale. Tel qu'indiqué dans une motion qui a reçu l'appui de tous les partis hier, cette part représente 5 p. 100 de ce que coûtera la réalisation des promesses à l'échelle internationale. Pour le Canada, ces 5 p. 100 équivalent à 350 millions de dollars.

Nous devons aussi donner l'exemple au reste du monde en respectant nos engagements ici même au Canada. Cela sera de plus en plus difficile si le projet de loi dont nous sommes saisis est adopté. Ce sont les provinces et les municipalités qui offrent les programmes visant à répondre aux besoins de nos enfants, mais ces besoins sont tout simplement trop nombreux.

Les enfants sont les victimes innocentes de l'austérité économique largement attribuable à ce gouvernement. Aujourd'hui, mon collègue, le député de Winnipeg-Nord a présenté à la Chambre un merveilleux document intitulé «*A Child Investment Strategy*». Il s'agit du rapport minoritaire des libéraux sur la pauvreté chez les enfants. Je voudrais féliciter le Dr Pagtakhan d'avoir préparé un document aussi valable. Ce rapport minoritaire préconise l'adoption d'une stratégie d'investissement dans les enfants, qui marquerait le début d'une campagne de 10 ans